

## ■ TROIS SUJETS CLEFS POUR GENÈVE

# Front commun face à une triple menace

Au lendemain de la crise sanitaire et alors que diverses mesures – allant des précautions justifiées à la coercition dogmatique – compliquent le redémarrage de l'économie, les principales associations économiques genevoises ont décidé de se mobiliser face à trois Initiatives (l'une fédérale et deux cantonales), qui mettent en danger une partie des conditions-cadres qui font le succès de la Suisse comme de Genève, à savoir l'ouverture sur l'Europe, une fiscalité supportable et un marché du travail conjuguant souplesse et autorégulation.

Les représentants de l'économie genevoise ont exprimé jeudi devant la presse une réelle inquiétude et une unité de vues résolue, invitant la population genevoise à rejeter trois propositions périlleuses pour l'équilibre économique et fiscal du canton, voire pour le pays tout entier. Blaise Matthey, directeur général de la Fédération des entreprises romandes, a souligné que si la Suisse avait, en comparaison internationale, tenu le choc dans la tempête Covid-19, il serait insensé de porter de nouveaux coups à l'édifice social et économique qui fait sa force et la qualité de vie de sa population. L'initiative hostile aux relations avec l'Europe de l'UDC, et à l'échelon genevois l'IN 172 dite «zéro pertes», comme celle du salaire minimum étatique, sont à rejeter sèchement.

«L'initiative dite de limitation, promue par l'UDC, a le mérite de la clarté, a poursuivi Pierre-Alain L'Hôte, président de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment. Visant la résiliation de l'Accord sur la libre circulation des personnes, elle compromet l'ensemble des Bilatérales, réduisant à néant les décennies d'efforts fructueux de la Suisse pour garder sa place et développer sa prospérité en Europe». Et le patron de la construction de rappeler que l'accès à la main-d'œuvre européenne comme au marché de l'UE est vital pour le pays et encore davantage pour Genève, qui – comme le soulignait aussi Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce – a près de 140 000 places de travail de plus que le nombre de ses actifs. Blaise Matthey relève quant à lui que compromettre les Bilatérales, c'est – paradoxalement venant de l'UDC –

en quelque sorte défavoriser les Européens par rapport aux immigrants de pays plus lointains.

## Toujours plus d'impôts?

Et l'homme de la CCIG d'embrayer sur l'initiative cantonale 172 («zéro pertes»), qui vise à renforcer la progressivité de l'impôt, autrement dit à l'augmenter, tant pour les personnes physiques que pour les entreprises. Filant la métaphore maïeutique, Vincent Subilia rappelle que la réforme de l'imposition des entreprises (RFFA) a été votée après un «accouchement difficile», il y a ... neuf mois, par le peuple genevois. Ecraser d'impôts les Genevois et revenir sur le compromis obtenu pour les PME serait proprement suicidaire dans un canton où 5% des contribuables financent près de 50% de l'impôt et où les entreprises, avec les emplois qu'elles créent et maintiennent, assurent le cadre social le plus généreux de Suisse. Enfin, l'initiative «23 francs, c'est un minimum!» (IN 173), qui entend introduire un salaire minimum étatique unique dans le canton, a été proprement exécutée par la charismatique Sophie Dubuis, présidente des commerçants genevois et membre du bureau de l'Union des associations patronales. La grande majorité des employés genevois gagnent davantage, a-t-elle souligné, et les seuls salaires inférieurs à ce montant



**Pierre-Alain L'Hôte (FMB) souligne que 36% de la main-d'œuvre du bâtiment est étrangère, dont 72% de l'UE.**

se trouvent parfois dans des secteurs comme le nettoyage ou la restauration. «Imposer un salaire à des PME employant des travailleurs peu qualifiés, c'est en condamner la plupart à la faillite ou à la fermeture, ce dont ne se cachent pas les initiants, faisant preuve d'un mépris à l'égard des entrepreneurs comme de leurs employés». Les salaires minimaux prévus dans les conventions collectives de travail, négociés entre partenaires sociaux en fonction de la réalité propre à chaque branche et du profil des travailleurs, de même que les contrats-cadres pouvant être imposés par l'Etat si nécessaire, sont une des caractéristiques de la Suisse. Pourquoi Genève, qui offre les conditions de travail parmi les plus généreuses au monde, devrait-elle adopter un système «à la française», générateur des mêmes résultats que chez nos grands voisins? ■

Vincent Naville